

2^o PROCÈS-VERBAL CNM N° 5
DU 18 JUIN 2026
En visioconférence

Présidence

Maryse BRETON

Présents

Membres permanents

William BRETON (G-E) – Christophe CHEVAL – Gérard CLAIRE – Jean-Pierre DAHM
Sylviane GOURDON – Hugues PANNIER – Gildas SIZORN

Membres associés

Olivier IUND (RDD) – Adrien TARENNE

Représentants des Commissions Régionales

Myriam BEGEL (ARA) – Virginie CHABLAT (P-L) – Dominique FOURNET (N-A)
Jeannine GOSSELIN (PCA) – Patricia LANDREAU (BRE) – Maryline PLEE (CEN)
Nathalie STEINVILLE (I-F) – Pascal SURDON (BFC) – Kyrian VALLEE (OCC)

Excusés

Johan AUGERON – Martial FESSELIER (NOR) – Emile HERRY (BRE) –
Marie-Claire HIVERNEAUX (H-F) – Jorge LUQUE – Jérôme NICAULT – Eddy RIVA (DTN) –
Franck ROBERT (OCC) – Gilles SAHUC – Emmanuel TONNELIER

- Début de la réunion : 20h00 -

1. OUVERTURE PAR LA PRÉSIDENTE

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres présents.

La Présidente ainsi que les membres de la Commission Nationale de Marche (CNM) présentent leurs plus sincères condoléances à Emmanuel TONNELIER, membre de la commission, qui a perdu sa belle-mère. La commission tient également à rendre hommage à Monsieur Michel MEHEUST, marcheur passionné, organisateur d'épreuves et figure profondément engagée dans notre discipline. Par son investissement constant et sa vision, il a notamment permis que le départ du Paris-Colmar soit donné depuis Neuilly-sur-Marne, contribuant ainsi à ancrer durablement cette tradition dans l'histoire de la marche de grand fond.

La Présidente procède à la présentation d'Adrien TARENNE, salarié de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et nouvellement rattaché à la CNM. Adrien TARENNE occupe le poste de responsable du développement des pratiques jeunes, forme-santé et running. Il dirige un service stratégique chargé de structurer, promouvoir et moderniser les pratiques athlétiques hors compétition traditionnelle.

Afin d'apporter un éclairage précis sur son périmètre d'action et sur son rôle auprès de la Commission, la Présidente lui donne la parole.

Elle donne ensuite la parole à Olivier IUND, Responsable du Développement Disciplinaire (RDD) pour la marche. À ce titre, il intervient sur les orientations techniques, le suivi des pratiques et l'accompagnement des projets structurants liés à la discipline.

2. PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION

Le procès-verbal n°4 n'étant pas en ligne sur le site de la Fédération, sa validation est reportée à la prochaine réunion.

3. BILAN DU PARIS-ALSACE CRÉDIT-MUTUEL 2026

Une édition historique pour le centenaire

Le Paris-Alsace Crédit Mutuel 2026 restera comme l'une des éditions les plus marquantes de l'histoire de la marche de grand fond. L'épreuve, héritière directe du mytique Strasbourg-Paris créé en 1926, célèbre cette année son centenaire, un symbole fort pour tous les passionnés de marche athlétique. Au programme : des conditions exigeantes, un plateau relevé et une ferveur populaire intacte sur l'ensemble du parcours.

Le parcours total représentait 506 km et 156 communes traversées, avec un départ donné à Château-Thierry après un prologue à Neuilly-sur-Marne, et une arrivée traditionnelle à Colmar le samedi. Le départ officiel a réuni sur la Mythique et la Cabu 31 marcheurs, dont 9 féminines, illustrant la diversité et l'attractivité de l'épreuve. Les conditions météorologiques, variables selon les secteurs, ont nécessité une gestion rigoureuse de l'allure, de l'alimentation et des temps de repos.

L'organisation générale est à saluer pour :

- la qualité du balisage et de la sécurité,
- la coordination efficace entre les équipes techniques, médicales et logistiques,
- l'implication des collectivités locales et des bénévoles,
- la valorisation du partenariat historique avec le Crédit Mutuel.

Des animations locales autour du Kid'Athlé ont rassemblé plus de 1 000 enfants. Des expositions ainsi que des rencontres avec d'anciens champions ont également ponctué le parcours organisé dans le cadre du centenaire, renforçant la dimension patrimoniale et la transmission de l'histoire de l'épreuve.

Le Paris-Alsace Crédit Mutuel 2026 s'impose comme une édition particulièrement marquante, tant par son contexte historique que par la qualité sportive observée. La CNM félicite l'ensemble des participants, des équipes d'encadrement et des organisateurs pour leur engagement et leur professionnalisme.

L'épreuve confirme son rôle majeur dans la promotion de la marche de grand fond et constitue un repère essentiel dans le calendrier national.

La tenue de l'édition 2027 est confirmée par l'organisateur, garantissant la continuité de l'événement dans le calendrier national.

4. ÉTUDE DES SUITES APPORTÉES AUX PROPOSITIONS MARCHE NORDIQUE FAITES AU BUREAU FÉDÉRAL

- 1) Séparation en deux championnats distincts de l'épreuve de Marche Nordique Courte et de l'épreuve de Marche Nordique Longue : le Bureau fédéral, lors de sa réunion du 11 juin, n'a pas validé cette demande. La politique actuelle de la Fédération, conforme au plan de développement qui constitue son orientation stratégique, vise notamment à rationaliser l'offre de compétitions

nationales, à renforcer la lisibilité des épreuves et à optimiser l'organisation sur le territoire. Dans ce cadre, la création de deux championnats distincts (Marche Nordique Courte et Marche Nordique Longue) a été considérée comme contraire à cette orientation fédérale.

Les membres de la CNM expriment leur déception concernant la réponse formulée par le Bureau fédéral au sujet de la séparation des deux championnats de France de Marche Nordique.

Dominique FOURNET indique que, selon lui, la mise en place de deux championnats distincts, court et long, s'inscrit pleinement dans la logique de développement de la Marche Nordique et répond aux attentes des pratiquants comme des organisateurs.

À la suite de ces échanges, Adrien TARENNE interroge les membres sur les tendances observées dans les autres pays. Il lui est répondu que, d'après les éléments connus, les autres pays sont généralement moins avancés dans la structuration de la Marche Nordique, tant sur le plan réglementaire que sur l'organisation de circuits compétitifs. La France se situe ainsi parmi les nations les plus structurées, aux côtés de quelques pays moteurs comme l'Italie ou l'Espagne.

La question est posée de savoir s'il était envisageable d'organiser une épreuve le samedi et une autre le dimanche, afin de permettre aux pratiquants de participer aux deux épreuves et d'ouvrir la possibilité d'un double engagement.

La Présidente souligne toutefois la difficulté pour les pratiquants essentiellement de la catégorie master d'enchaîner deux compétitions sur un même week-end, rappelant les exigences physiques, la gestion de la récupération et les risques liés à la fatigue. Elle indique que cette contrainte doit être prise en compte dans la réflexion globale.

- 2) Validation des labels en Marche Nordique pour la période du 1^{er} septembre 2026 au 28 février 2027 : sujet également étudié lors du prochain Bureau fédéral.

5. RÈGLEMENT CHAMPIONNATS DE FRANCE DE MARCHÉ NORDIQUE 2027

Proposition de changement des distances des Championnats de France de Marche Nordique

Épreuve courte : entre 10 et 12 km

Épreuve longue : entre 18 et 21 km au lieu de 16 et 20 km

Proposition du mode de qualification

- Avoir été classé, avec une licence Athlé compétition, sur 2 épreuves de Marche Nordique dont :
 - o le Championnat Régional de la Ligue d'appartenance,
 - o une épreuve du Marche Nordique Tour.
- Réaliser des minima de qualification, définis par catégorie d'âge.

Pour les championnats régionaux, les performances retenues seront celles réalisées dans les 365 jours précédant la date des championnats de France 2027. Les résultats obtenus lors des championnats de France 2026 ne seront pas pris en compte. Les championnats régionaux devront se dérouler durant cette même période.

Ces changements ne seront valables qu'après validation du prochain Comité directeur de la Fédération.

6. CALENDRIER DES COMPÉTITIONS NATIONALES

04/10/2026	Challenge National des Ligues	GIEN
15/11/2026	Championnat de France de Marathon Marche	
07/02/2027	Championnat de France EC Marche en salle	
20-21/02/2027	Championnat de France Elite en salle	
27-28/02/2027	Championnat de France des 100km	
14/03/2027	Championnat de France de Semi-Marathon Et Critérium de Printemps	
03/04/2027	Championnat de France de Grand-Fond	
04/2027	Championnats de France de Marche Nordique	
16/05/2027	Coupe d'Europe de Marche	
06/06/2027	Coupe de France et Championnat de Relais	
08-11/07/2027	Championnat de France Avenir	
17-18/07/2027	Open de France	
30-1/08/2027	Championnat de France Elite	SAINT-ETIENNE

7. RÉSULTATS DE L'EXAMEN DE JUGE DE MARCHE NIVEAU 4

La formation et l'examen se sont déroulés les 13 et 14 juin dans les locaux de la Fédération. 14 candidats étaient présents cette année. Au vu des résultats de l'examen, la CNM a transmis avec avis favorable à la Commission des Officiels Techniques (COT) et à l'Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA). Ces résultats ont été validés.

3 candidats ont été reçus :

- Myriam BÉGEL (ARA)
- Nadir HERIDA (G-E)
- Gilles SAHUC (ARA)

Félicitations aux récipiendaires qui rejoignent désormais le panel national des Juges de Marche.

Myriam BÉGEL signale que plusieurs participants ont indiqué être présents davantage dans une optique de formation que dans la perspective de passer un examen. Face à cette situation, une action de formation sera organisée le **samedi 3 octobre à Gien**, afin de sensibiliser les personnes à la différence entre le **niveau 3** et le **niveau 4**.

Olivier IUND indique également la mise en place d'une action spécifique destinée aux entraîneurs, afin d'accompagner leur montée en compétences et de renforcer l'harmonisation des pratiques au sein de la discipline.

Toutes les informations seront diffusées ultérieurement.

8. INFORMATIONS DIVERSES

Circuit National Ranking

Le Circuit National Ranking 2026 présente à ce jour une dynamique particulièrement positive, avec plus de 60 hommes et de 68 femmes classés. Les organisations hors championnats ont également démontré leur pertinence, en rassemblant un nombre conséquent de marcheurs et marcheuses issus de plusieurs Ligues Régionales, garantissant ainsi une densité sportive appréciable et un niveau de performance homogène sur l'ensemble des étapes. Dans la perspective de poursuivre cette structuration et d'accompagner le développement de la discipline, il apparaît nécessaire d'anticiper

dès à présent la saison 2027. L'objectif est de pouvoir établir rapidement un calendrier cohérent et stabilisé, afin de le communiquer le plus rapidement possible.

S'il est d'ores et déjà acté que les championnats de France, piste et route, seront intégrés au Circuit, d'autres organisations doivent venir compléter le calendrier afin d'assurer une dynamique nationale cohérente. Il conviendra toutefois de veiller à une répartition harmonieuse des dates, afin d'éviter toute mise en concurrence entre compétitions trop rapprochées dans le temps et de garantir la participation optimale des athlètes.

Une anticipation rigoureuse est nécessaire car un dossier complet doit être transmis à Éric JAFFRELOT (FFA) au moins deux mois avant la date envisagée. Ce dossier doit impérativement comprendre :

- l'inscription de l'épreuve au calendrier World Athletics (WA),
- le mesurage du parcours par un Mesureur International WA.

5000 m Marche féminin

L'épreuve du 5000 m Marche féminin, organisée dans le cadre du Meeting de Montreuil, a rassemblé les meilleurs éléments de la discipline. Deux records de France ont été battus : celui des Seniors par Clémence BERETTA, et celui des U23 par Ana DELAHAIE. Il est à noter que Nelly LAGRANGE a également amélioré le record de France U23, performance toutefois non homologable puisqu'Ana DELAHAIE a réalisé un temps inférieur lors de la même épreuve.

La CNM rappelle que la Coupe de France et le Championnat de Relais auront lieu le 6 juin 2027. Pour la marche, le relais composé de deux hommes et deux femmes reste inchangé soit : 2800 m – 5200 m – 4800 m – 5200 m.

Adrien TARENNE informe que, dans le cadre de l'approche d'interconnexion entre les différentes marches, il ne faut pas hésiter à solliciter directement la Fédération pour toute question ou besoin d'accompagnement.

La CNM rappelle que, dans le cadre des formations et de la validation des diplômes de Marche Athlétique et de Marche Nordique, un prérequis de deux ans est obligatoire entre le niveau 2 et le niveau 3. Elle précise également que la validation sur le terrain doit être réalisée par un évaluateur de même niveau ou de niveau supérieur pour les candidats au niveau 2, et par deux évaluateurs de même niveau ou supérieur pour les candidats au niveau 3.

La CNM rappelle que la performance réalisée par Daphné GATEAU-FERNEZ le 10 juin à Saint-Maur-des-Fossés (94) sur le 5000 m marche, en 21'58"69, ne peut en aucun cas être homologuée comme record de France, l'épreuve ayant été disputée en format mixte.

Le calendrier des épreuves du Marche Nordique Tour sera présenté au prochain Bureau fédéral.

9. QUESTIONS DIVERSES

Kyrian VALLÉE fait remarquer que de nombreuses compétitions inscrites au Circuit Ranking se situent dans la partie nord du territoire. Il s'interroge, dans ce contexte, sur la possibilité de prévoir une compensation financière afin d'équilibrer les déplacements pour les athlètes concernés.

Kyrian VALLÉE, nouvellement responsable de la Marche Athlétique au sein de la Ligue d'Occitanie, souligne que la discipline s'est fortement affaiblie ces dernières années. Il rappelle qu'il sera indispensable de remettre en place des organisations structurées et de qualité pour relancer durablement la marche athlétique dans la région.

Kyrian VALLÉE s'interroge également sur l'existence actuelle de meetings de sélection pour les compétitions internationales. Il lui est rappelé que la sélection des athlètes invités relève exclusivement de la Direction Technique Nationale (DTN), qui propose les noms aux organisateurs des compétitions concernées.

Dominique FOURNET indique que de plus en plus d'organismes cherchent à combiner plusieurs épreuves au sein d'un même événement afin de limiter les frais et d'optimiser les moyens mobilisés. En Marche Athlétique, la Ligue de Nouvelle-Aquitaine, comme de nombreuses autres Ligues, met en place des formations de Marche Athlétique en amont des interclubs.

Jeannine GOSSELIN indique que le Championnat régional sur route a été organisé au Pontet sur un nouveau circuit. Le certificat de mesurage sera transmis à Émile HERRY.

- Fin de la réunion :22h30 -



William BRETON
SECRÉTAIRE DE SÉANCE



Maryse BRETON
PRÉSIDENTE DE LA CNM

Synthèse de réunion

Informations importantes	
Projet à soumettre au vote du BF ou du CD	1) Changement des distances des championnats de France de marche Nordique : Épreuve courte : distance comprise entre 10 et 12 km. Épreuve longue : distance comprise entre 18 et 21 km, au lieu de 16 à 20 km auparavant. 2) Calendrier des épreuves du MNT pour la période du 1 sept 2026 au 28 février 2027 (ci-joint) 3) Pour la Marche Nordique, la CNM réitère sa demande qu'un titre de Champion de France Senior soit attribué lors des Championnats de France de Marche Nordique. 4) Validation des labels en marche Nordique pour la période du 1 sept 2026 au 28 février 2027 (ci-joint) 5) Propositions Changement de mode de qualification au Championnat de France de Marche Nordique 2027.(voir PV Paragraphe 5)
Problèmes rencontrés	
Besoins éventuels	
Satisfactions	